

**FSE du Collège Camille Claudel**  
**INFORMATION**  
**aux parents des futurs élèves**

Le **Foyer Socio-Educatif (FSE)** du Collège Camille Claudel est une association régie par la loi de 1901, dont le siège se situe au sein de l'établissement. Il est géré et animé par des bénévoles : parents et membres de la communauté éducative.



Logo du FSE réalisé par les élèves

Il est doté d'un budget qui lui est propre, financé par les **cotisations des familles** (par adhésion volontaire) et par les **actions menées** (selon les années : tombola, vente de photos de classe, de pizzas, de chocolats etc.)

Son rôle, multiple, consiste avant tout à :

- ⇒ gérer des activités pour améliorer la vie des élèves au collège (foyer, club FSE...)
- ⇒ à participer au financement des activités pédagogiques. (voyages, sorties scolaires, cinéma...)



Bandes dessinées offertes au CDI par le FSE



Club FSE

L'adhésion au FSE est fixée à **10€ par famille** (et par an) : **Il vous est proposé de cotiser dès à présent au FSE du collège** (chèque à l'ordre du FSE du collège Camille Claudel).

Cordialement,  
Le bureau du FSE du Collège Camille Claudel